



Convocation à l'assemblée générale de
Agroécologie et Solidarité
Avec les Peuples du Sahel

St Genest de Beauzon, le 08 Juin 2017

Chers adhérents, chers amis,

Par le soutien que vous apportez chaque année à notre association, vous lui permettez d'exister et d'agir aux côtés des populations sahéliennes. Vous êtes une composante essentielle d'ASPS.

Afin de définir ensemble l'évolution de cette association et de former un nouveau Conseil d'administration (pour lequel vos candidatures au poste d'administrateur sont d'ailleurs les bienvenues), nous avons le grand plaisir de vous convier à l'Assemblée générale annuelle de notre association

Samedi 24 Juin 2017 à 10 heures
au siège d'ASPS, La Fabrique, Le CROS , 07230 St Genest de Beauzon

L'accueil se fera à partir de 9h30 et l'AG sera suivi d'un buffet offert

(Afin de pouvoir organiser au mieux cette journée nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le document joint à cette convocation.)

L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activités de l'année 2016
3. Présentation des comptes 2016
4. Bilan Budget prévisionnel 2017
5. Renouvellement du CA
6. Quitus au CA et pouvoir pour effectuer les formalités légales

Ces résolutions seront soumises au vote de l'Assemblée. Nous vous rappelons à ce sujet que **seuls les adhérents à jour de leur cotisation sont habilités à voter**. Si ce n'est pas le cas, c'est l'occasion de confirmer votre soutien à l'association en complétant le bulletin d'adhésion ci joint.

Afin que l'Assemblée délibère valablement, nous souhaitons vivement une large participation. Si toutefois vous ne pouviez être présent, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé.

Dans cette attente, je vous prie de croire, chers amis, en l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président, Pierre Mante

PS : Le Bilan d'Activité 2016 relatif à cette AG vous parviendra dans quelques jours par mail



POUVOIR

(à nous retourner par courrier avant le 20 Juin 2017 ou par Courriel)

Je soussigné(e),
demeurant à,
membre de l'association AGROECOLOGIE ET SOLIDARITE AVEC LES PEUPLES DU
SAHEL, donne par le présent tous pouvoirs à
Monsieur ou Madame,
A l'effet de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du 24 Juin 2017 à St Genest de B.
pour:

- signer la feuille de présence, participer aux discussions,
- voter et prendre toutes décisions concernant l'ordre du jour et faire le nécessaire.

Fait le2017, à

Signature précédée de la mention "bon
pour pouvoir" :

BUFFET

(à nous retourner par courrier avant le 20 Juin 2017 ou par Courriel)

Je soussigné(e),
demeurant à

- Participera au buffet qui suivra l'AG
- Ne participera pas au buffet qui suivra l'AG

Fait le 2017, à

Signature :



BULLETIN D'ADHESION

Vos coordonnées

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivant la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'association.

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél : Fax :

Courriel :

Adhésion 2017 : 15 € (année civile)

Adhésion 2017 et soutien libre à nos actions de : 15 € + € = €

Soutien libre à nos actions de : €

Don par virement mensuel de : €

Le relevé d'identité bancaire de A.S.P.S. est à disposition sur simple demande

Je ne souhaite pas de reçu fiscal.

J'accepte de recevoir le courrier par email.

Merci de nous retourner ce document à l'adresse de l'association accompagné de votre mode de paiement. Le(s) chèque(s) sont à libeller à l'ordre de **Agroécologie & Solidarité avec les Peuples du Sahel**.

Fait le, à

Signature

Envoyez votre soutien à :

Plan d'Accès à ASPS, à Saint Genest de Beauzon

Pour se rendre à ASPS :

- 1 Dans Lablachère prendre direction Payzac.
 - 2 À la sortie de Lablachère après les dernières maisons quitter la route de Payzac et prendre à gauche dir. Saint Genest de Beauzon puis descendre tout de suite à droite dir. Le Cros.
 - 3 En bas passer le pont et prendre à gauche juste après le pont.
 - 4 Faire 300 m c'est la maison en pierre & bois en bord de route à gauche.
- Se garer sur le terrain en entrant avant la maison, vous êtes arrivé ! "chez Pierre"

